

RW/931/2021/3304/4521/104

# Lot 104

Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branche d'environ 35 m). Largeur des cloisonnements ou lits de branches de 4 m maximum. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements). En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Bois mesurés au compas. Cubage via hauteur recoupe et défilement. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclar adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

<b>Nombre d'arbres total</b>	234	--
<b>Volume grumes</b>	394,345	m <sup>3</sup>
<b>Volume houppiers</b>	0,000	m <sup>3</sup>
<b>Volume total</b>	394,345	m <sup>3</sup>
<b>Cube moyen</b>	1 685	dm <sup>3</sup>
<b>Circonférence moyenne</b>	128,162	cm
<b>Surface de coupe</b>	2,400	ha
<b>Contact</b>	VERDIN Amandine, <a href="tel:0474084108">0474/08.41.08</a>	--
<b>Triage</b>	Triage De Ortho	--
<b>Propriétaire</b>	La Roche-En-Ardenne Cne	--
<b>Lieu(x)-dit(s)</b>	DESSOUS LA HEZ - cpe 3	--
<b>Vente</b>	<a href="#">Vente marchand La-Roche</a> Jeudi 29 avril 2021 à 17:30 <a href="#">Salle du Plateau à Vecmont</a>	--
<b>TVA</b>	2 %	--
<b>Certification PEFC</b>	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	1		-	
<b>Total grumes 70/(R:90-F:100)</b>	1	0,691	-	
95	9		-	
105	30		-	
115	51		-	
<b>Total grumes (R:90-F:100)/120</b>	90	108,483	-	
125	48		-	
135	26		2	
145	26		5	
<b>Total grumes 120/150</b>	100	178,600	7	13,314
155	21		4	
165	4		3	
175	-		2	
<b>Total grumes 150/180</b>	25	62,948	9	23,034
185	-		1	
195	-		1	
<b>Total grumes 180/200</b>	-		2	7,275
<b>Total grumes</b>	<b>216</b>	<b>350,722</b>	<b>18</b>	<b>43,623</b>
<b>Houppiers/Taillis</b>	-		-	